

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 17/2016

du 7 JUIN 2016

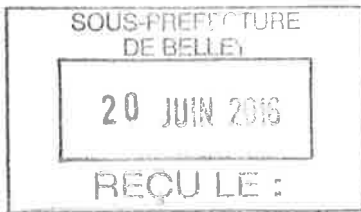
NOMBRE

de conseillers en exercice : 15
de présents : 9
d'excusés : 6
d'excusés avec pouvoir : 2
de votants : 11

VOTE

de voix « pour » : 11
de voix « contre » : 0
d'abstention : 0

Date de la convocation : 02/06/2016



OBJET :

**TARIFS DE LOCATION DE
LA SALLE DES FETES –
FOYER RURAL**

L'an deux mil seize, le sept juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMBUTRIX, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DELOFFRE Dominique, Maire,

Étaient présents : MM. DELMAS - DAMIANS – CECILLON - JOBEZ – LACQUES - LAZZARO - Mmes BROUSSE - LAGADEC
Absents excusés : M. CABASSUT (pouvoir donné à M. JOBEZ) – LAFON -; Mmes FOURNIER – MAUREL – PERRET - SELLIER (pouvoir donné à M. DAMIANS)

Il a été procédé, conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Mme BROUSSE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire expose que suite à la rénovation de la salle des fêtes, il est nécessaire de fixer de nouveaux tarifs de location, à compter du 1^{er} septembre 2016.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- VALIDE la nouvelle grille tarifaire de mise à disposition de la salle des fêtes, comme suit :

Associations Communales	Tarifs
1er week end de location	gratuit
2ème week end de location	gratuit
A partir du 3ème week end de location	100.00 €

L'année débute le 1er/09 et se termine le 31/08

Particuliers butriens	Tarifs
week end du samedi 8h00 au lundi 8h00	400.00 €
1 journée (samedi ou dimanche) 8h00 - 20h00	200.00 €
Particuliers butriens et entreprises butriennes	
1 journée en semaine (lundi à vendredi) de 8h00 à 20h00	100.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour copie conforme
Le Maire,

Dominique DELOFFRE *